



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bilan Flavescence Dorée

Année 2018

Important : les vignerons concernés par des arrachages de pieds de Bois Noir et / ou Flavescence Dorée trouvés pendant les prospections 2018 doivent réaliser cette opération avant le 31 mars 2019 et nous avoir fait suivre l'ATTESTATION D'ARRACHAGE jointe à leur courrier. Merci de nous transmettre ce document si cela n'est pas encore fait.

Bilan 2018 : département de la Gironde

Le tableau 1 présenté ci-dessous résume les résultats de prospection contre la Flavescence Dorée (FD) sur l'ensemble du département, entre 2010 et 2018.

Tableau 1 : évolution des contaminations Flavescence Dorée sur le département de la Gironde (Source FREDON Aquitaine)

Département de la Gironde	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Surfaces prospectées (ha)	11 100	24 950	24 395	22 488	29 061	25 329	27 265	24412	24402
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	11,2	11,3	14,05	4,8	8	8,1	3,6	6,3	3,51
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	18 709	44 889	47 244	26 239	20 723	19 362	19 189	20922	15817
Ratio Pieds contaminés isolés / 100 ha prospectés	168	179	193	117	70	75	70	86	65

Les surfaces en prospection restent globalement stables depuis 2011. Elles représentent annuellement de 20 à 25% de la superficie totale du vignoble bordelais. Après une année 2017 marquée par une recrudescence des parcelles fortement contaminées, l'année 2018 montre une baisse significative des contaminations, visible à la fois sur les parcelles les plus touchées et sur les contaminations isolées. On dénombre en moyenne 65 pieds contaminés par la FD pour 100 hectares prospectés.



Bilan des Prospections sur le territoire du GDON du Libournais

Le protocole Flavescence Dorée du GDON du Libournais prévoit la prospection intégrale du vignoble à minima en 4 ans. En 2016 nous avons initié le 3^{ème} plan quadriennal de prospection (2016-2019), l'intégralité du vignoble ayant été contrôlée deux fois entre 2007 et 2015.

Evolutions des contaminations de FD sur le GDON du Libournais

Le tableau 2 ci-dessous présente l'état des contaminations FD recensées sur le territoire du GDON du Libournais. En 2018, les prospections ont été menées sur 32 % de la surface totale du vignoble. Elles se sont majoritairement concentrées sur Vignonet (intégralité), St Emilion Nord, Lussac, Saint Sulpice de Faleyrens et Libourne.

Tableau 2 : évolution des contaminations FD sur le GDON du Libournais

GDON du Libournais	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Surfaces prospectées (ha)	12151	4639	3235	3204	6088	4337	3999	4903	4142	4553	4332	4218
Surfaces (ha) en obligation d'arrachage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de pieds contaminés FD hors des parcelles arrachées	5	10	23	134	146	704	222	97	82	129	59	58
Ratio Pieds contaminés / 100 ha prospectés	0,04	0,2	1	4	2	16	6	2	2	3	1,4	1,4

Une stagnation des contaminations est observée en 2018 avec 58 pieds contaminés correspondant à 1,4 pieds FD pour 100 ha prospectés. **Le niveau de contamination moyen est donc 46 fois plus faible sur notre GDON que dans le reste du département de la Gironde.**

La commune de Vignonet reste exempte de Flavescence Dorée. De faibles contaminations sont constatées sur Lussac, Saint Emilion, Lalande de Pomerol et une nette amélioration de la situation est à signaler sur Condat (Libourne).

Quelques pieds dispersés ont été trouvés dans le vignoble urbain de Libourne (appellation Saint Emilion) et nécessiteront l'application d'insecticides dans un secteur particulièrement surveillé pour ses pratiques phytosanitaires.

La situation se dégrade sur l'Ouest et le Sud de la commune de Saint Sulpice de Faleyrens, avec la découverte de plusieurs foyers isolés répartis sur différents lieux-dits. **La présence de vignes non cultivées et de repousses sauvages** de porte-greffes à faible distance de certaines parcelles contaminées réhausse le risque de diffusion de la maladie. Le respect des consignes de lutte et l'entretien du vignoble doivent être considérés avec la plus grande attention dans les années à venir pour éviter une dégradation générale de la situation sur la commune.

Le tableau 3 (page suivante) est une courte synthèse de la situation sanitaire sur les communes prospectées en 2018.

Tableau 3 : Description détaillée des résultats FD 2018, GDON du Libournais

Communes	Surfaces prospectées (ha)	Ceps contaminés FD	Nb parcelles où ceps contaminés <= 3	Nb parcelles où ceps contaminés > 3	Localisation / Lieux-dits
Lalande-de-Pomerol	135	1	1	0	Foyer du Bourg découvert en 2017 toujours actif
Les-Artigues-de-Lussac	90	2	1	0	Foyer sur « Beurret » actif en régression
Libourne	235	7	5	0	Baisse des contaminations sur Condat mais des pieds isolés trouvés sur l'appellation Saint Emilion
Lussac	1344	2	2	0	Contaminations générales en baisse, pieds détectés sur « Bois de la France » et « Michel de vert »
Montagne	260	2	1	0	Une parcelle faiblement contaminée en limite de Puisseguin secteur Mouchet
Néac	9	0	0	0	
Pomerol	15	0	0	0	
Puisseguin	51	0	0	0	Pas de nouvelle expression depuis 2017
Saint-Christophe-des-Bardes	4	0	0	0	
Saint-Emilion	1059	2	1	0	Un nouveau foyer détecté proche de « Grand Pontet »
Saint-Etienne-de-Lisse	97	0	0	0	Pas de nouvelle expression depuis 2017
Saint-Sulpice-de-Faleyrens	585	42	3	3	Foyer à risque détecté sur « le Bournas », nouveaux foyers plus réduits également détectés sur « La Moulinats », « le Meynot/ Longa », « Port de Branne », baisse des contaminations sur « Lescours »
Vignonet	327	0	0	0	
Total	4218	58	14	3	

Résultats des analyses de laboratoire

L'ensemble des ceps marqués pendant les prospections fait l'objet d'une confirmation par analyses de laboratoire réalisées par le Laboratoire Départemental d'Analyse (LDA33, accrédité COFRAC). Le tableau ci-dessous présente les résultats des campagnes 2017 et 2018.

Tableau 4 : Bilan des analyses de laboratoire 2017 et 2018 sur le GDON du Libournais

Année	Pieds contaminés Bois Noir (nb/%)	Pieds contaminés Flavescence Dorée (nb/%)	Pieds sans jaunisse détectée (nb/%)	TOTAL
2018	328	58	42	428
	76,5 %	13,5%	10%	100
2017	1194	59	70	1323
	90%	4,5%	5,5%	100%

Contrairement à 2017, l'année 2018 est marquée par une faible expression de la maladie du Bois Noir, particulièrement remarquable dans les secteurs qui ont été prospectés à la fois en 2017 et 2018. Environ 10% des échantillons sont des résultats négatifs (1 diagnostic de terrain sur 10 est infirmé par le laboratoire)

En 2018, **160 Châteaux** ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination Bois Noir (BN) sur leur parcellaire (au moins 1 pied). **16 Châteaux** ont reçu une demande d'arrachage pour détection de contamination FD sur leur parcellaire (au moins 1 pied).



Contrôle de l'insecte vecteur sur le GDON du Libournais

Rappel de la stratégie de lutte mise en œuvre

L'apparition des premiers pieds contaminés par la Flavescence dorée dans une parcelle peut-trouver plusieurs origines :

- Introduction de matériel contaminé à la plantation/ complantation
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis une autre parcelle contaminée
- Transfert de la maladie par la cicadelle de la FD depuis des *Vitis* ensauvagés (repousses de PG, parcelle non cultivée)
- Transfert de la maladie par un autre insecte vecteur depuis le compartiment sauvage bordant les parcelles

La régularité de la présence de la maladie dans le département de Gironde rend actuellement impossible l'assainissement total du vignoble car certains mécanismes de recontamination ne sont pas maîtrisables. Il n'est donc pas possible de garantir l'absence totale de contamination FD sur une parcelle de vigne dans la durée.

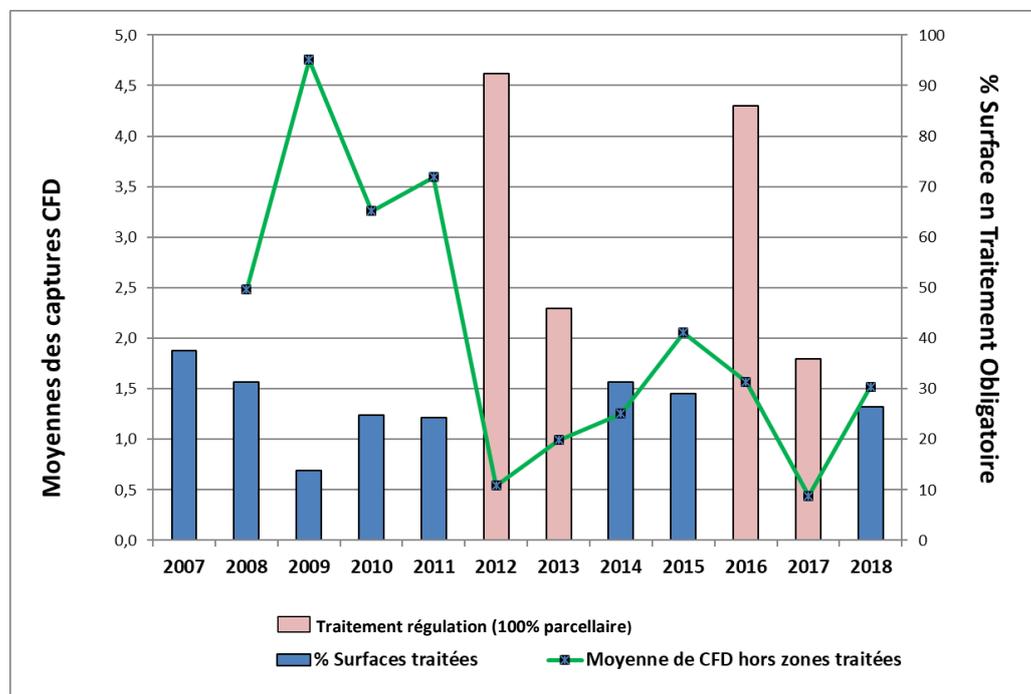
En plus de l'activité de prospection, les populations de CFD, responsables de la multiplication de la maladie dans les parcelles, constituent donc un autre levier majeur de la stratégie de lutte. Si les populations de CFD sont faibles lors de l'apparition d'un foyer de FD, la maladie se propage lentement, sans entraîner de dégâts majeurs. A contrario, les parcelles hébergeant des fortes populations de CFD sont soumises à un risque de propagation épidémique de la maladie en cas de contamination. Le GDON du Libournais instaure donc un traitement insecticide obligatoire visant à réguler les populations de CFD une fois tous les 4 ans, afin de maintenir leur population à un niveau acceptable. Ces traitements de régulation ont été mis en œuvre en 2016 et 2017 dans les différentes communes du Groupement.

Evolution des populations de Cicadelle de la Flavescence Dorée

Le graphique 1 présente la moyenne des captures CFD dans les zones non traitées associées aux superficies en TO sur les différentes années. Depuis 2012, la mise en œuvre d'un TO de régulation une fois tous les 4 ans sur l'ensemble des communes permet de maintenir la population de CFD à un niveau général durablement plus faible que durant la période 2007-2011 (cf. courbe verte). Ainsi une baisse cyclique des populations de CFD est bien constatée une fois tous les 4/5 ans (en 2012 et 2017 sur le graphique). Cette stratégie de régulation des populations de CFD semble donc fonctionner à une échelle collective et limite le risque d'expansion de foyers.

Toutefois, une surveillance des populations de CFD menées dans des zones non traitées en 2018 dont la précédente obligation de traitement datait de 2016 ou 2017 a montré une très forte disparité

individuelle des situations. Dans la majorité des cas le niveau de CFD est conforme à celui attendu mais certaines parcelles hébergent de très fortes populations de l'insecte et témoignent d'un échec ou d'une absence volontaire de mise en œuvre de la stratégie de régulation. Les vignerons concernés seront donc contactés afin de les informer de la situation et d'évaluer individuellement les solutions adéquates.



Graphique 1 : Moyenne des captures de CFD sur les pièges hors zone de TO associée aux surfaces en TO (en %)

Réduction d'utilisation des insecticides

En 2018, seules les parcelles distantes de moins de 500 mètres d'un foyer de FD ont été soumises à des Traitements Obligatoires, à l'exception de la commune des Artigues de Lussac et du vignoble de Condat, traités intégralement car présentant des foyers très dispersés.

Au total, 3457 ha cumulés ont été traités dans le cadre du protocole du GDON en 2018, alors que l'application de l'arrêté préfectoral de lutte prévoyait le traitement de 25 284 ha !

L'application du protocole a donc généré une économie de 21 827 ha,

soit une réduction de l'usage d'insecticides de -86 %.

Respect des consignes de Traitement Obligatoire

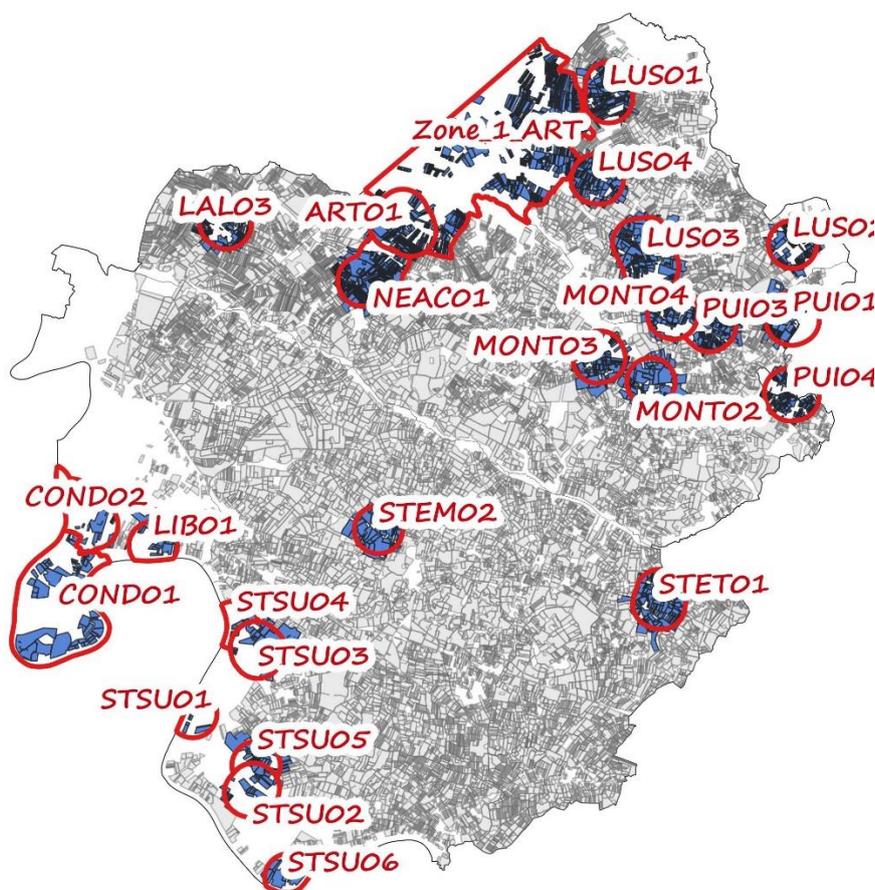
Le GDON du Libournais réalise des observations parcellaires visant à qualifier le respect et l'efficacité des consignes de lutte dans les zones concernées. 245 parcelles ont ainsi fait l'objet de surveillance pour 17 manquements constatés (environ 7 %). Ces manquements sont en augmentation en 2018 avec quelques cas problématiques (dépassement des seuils à proximité de foyers actifs de FD, absence volontaire de mise en place du protocole...). Les faibles contaminations FD de notre zone sont dues au

respect des consignes de lutte par l'immense majorité des exploitations : la poursuite de ce résultat nécessite de maintenir une grande rigueur collective sur l'application des consignes de lutte et ne constitue en aucun cas un acquis définitif.

Zones de traitement 2019

La carte ci-dessous présente les modalités de TO prévisionnelles contre la CFD pour la campagne 2019. **Les surfaces concernées par les TO (en bleu) sont en légère diminution, elles passent de 2566 à 2152 ha entre 2018 et 2019.** Les cartes détaillées de chaque zone seront prochainement disponibles sur notre site internet (http://www.gdon-libournais.fr/cartes_traitements_obligatoires.php)

Carte 1 : Protocole de traitement obligatoire 2019



Symbole	Modalités de traitement Conventionnel	Modalités de traitement Pyrevert© (AB)
	0 (Zone non traitée)	0 (Zone non traitée)
	1 larvicide +1 adulticide éventuel	2 larvicides

Le tableau 5 présente la répartition des surfaces en TO sur le GDON du Libournais en 2019.

Tableau 5 : répartition des zones en Traitement Obligatoire (2019)

Communes	Surfaces totales	Zone Non Traitée (ha)	en Traitement Obligatoire (TO) (ha)	% en TO
Lalande-de-Pomerol	660	573	87	13
Les-Artigues-de-Lussac	384	0	384	100
Libourne	587	400	187	32
Lussac	1585	1088	498	31
Montagne	1968	1763	204	10
Neac	588	451	137	23
Pomerol	528	528	0	0
Puisseguin	840	613	227	27
Saint-Christophe-des-Bardes	611	606	5	1
Saint-Emilion	2256	2163	93	4
Saint-Etienne-de-Lisse	615	512	104	17
Saint-Hippolyte	389	389	0	0
Saint-Laurent-des-Combes	309	309	0	0
Saint-Pey-d'Armens	380	380	0	0
Saint-Sulpice-de-Faleyrens	1203	976	226	19
Vignonet	328	328	0	0
Total général	13233	11081	2152	16



Conclusion

Le travail de surveillance établi par le GDON depuis 2007, en étroite collaboration avec les vignerons et les différents professionnels du secteur, permet aux vignobles du Libournais d'être faiblement impactés par la FD. Malgré la découverte encore régulière de petits foyers dispersés (1 ou 2 pieds par secteurs), le **respect des consignes de traitement et d'arrachage des ceps contaminés** permet de limiter son expansion. Le maintien des bonnes pratiques de lutte est nécessaire sur le long terme pour préserver un état des lieux favorable : arrachage systématique des pieds contaminés, plantation de matériel végétal indemne (intérêt du Traitement à l'Eau Chaude), respect des consignes de traitement, formation à la reconnaissance des symptômes, déclaration des pieds suspects, soutien aux prospections, lutte contre les vignes non cultivées et les repousses sauvages de porte-greffes.

Les faibles contaminations FD permettent de réduire les zones concernées par les traitements insecticides en 2019. Les consignes individuelles de lutte obligatoire pour l'année 2019 seront émises fin avril par courrier.

L'équipe du GDON du Libournais